



FERMETURE DU DISTRICT

En période estivale, le secrétariat sera fermé comme suit :

* tous les vendredis après-midi du Lundi 30 Juin au Vendredi 25 Juillet 2025 inclus

* du Lundi 28 Juillet au Dimanche 17 Août 2025 inclus

Réouverture le Lundi 18 Août 2025 à 9 H 00.



CLUBS PRENEZ NOTE !

JOURNAL FOOT AIN



Les clubs qui souhaitent modifier les adresses concernant l'envoi du journal FOOT AIN doivent faire parvenir les nouvelles coordonnées au secrétariat du District.

Rappel : après publication sur le site internet du District, le journal est envoyé par mail les jeudis après-midi sur les boites mail officielles des clubs et sur les autres adresses communiquées.



COMITE DE DIRECTION

Comité de Direction du 7 Juillet 2025

Présents : BENOIT Pierre, BESSET Grégory, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, DOUILLET Amandine, GAILLARD Colette, GALLICE Catherine, GILLY Stéphanie, GUTIERREZ Raul, JACUZZI Vincent, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, TEPPE Patrick, TOUZANI Hamid.

Assiste : TEPPE Esther (responsable administrative).

Excusés : BRESSOUX Jean Marie (CTD PPF), BOSSET Régis, LAUPRETRE Vincent, MERIAUX Céline, PITARD Patrick, REYNAUD Lucas.



Joël MALIN ouvre la séance à 19 H 00 et souhaite la bienvenue à Mme Amandine DOUILLET, nouvellement élue.

[Approbation du compte rendu du comité de direction du 2 Juin 2025](#)

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

[Retour sur l'AG du District du 20/06/2025](#)

Remerciements au club de CO Plateau et à la Mairie de Plateau d'Hauteville pour leur accueil.

Le Comité de Direction regrette les contraintes imposées par Boost Center.

Les clubs n'ont pas préparé l'assemblée en prenant connaissance des différents vœux des clubs publiés dans le cahier d'AG et envoyé 15 jours auparavant.

De ce fait, le vœu porté par le club de Dortan concernant le championnat D5 n'a pas été compris avant le vote. Beaucoup ont regretté le changement après.

Le vœu du CS Belley sera transmis à la LAuRAFoot pour son AG de début de saison. Une réunion avec les clubs concernés aura lieu en Août 2025.

[Dates et lieux des prochaines AG du District](#)

L'AG de début de saison 2025/2026 aura lieu le Samedi 18 Octobre 2025 à 9h00 à PERONNAS (Auditorium). Le Comité de Direction décide de réserver la société Altern'Active pour cette AG.

La Commission prendra rendez-vous avec la Mairie pour l'organisation.

L'AG de fin de saison sera programmée soit le vendredi 19 soit le vendredi 26 juin 2026 au soir à PRIAY.

La Commission prendra rendez-vous avec le club afin de visiter la salle et informer le club pour l'organisation.

[Retour sur l'AG de la LAuRAFoot du 28/06/2025](#)

Très bon accueil du club recevant et très bonne organisation.

Discours de bienvenue un peu long.

[Retour sur les manifestations de fin de saison](#)

Challenge U11

Il a eu lieu le dimanche 21 juin 2025 à Montréal la Cluse.

Remerciements au club de Montréal pour la parfaite organisation.

Présence de 32 équipes représentant 19 Cantons.

C'est le Canton de St Etienne du Bois qui a remporté ce Challenge pour la 2^{ème} année consécutive. A noter des problèmes de sonos sur le 2^{ème} terrain, planning des repas trop juste et non respecté. Les jeunes arbitres ont eu l'autorisation de la Commission de l'Arbitrage de mettre des cartons lorsque nécessaire, ce qui fut mal perçu par certains éducateurs. Pour la prochaine saison, le briefing des éducateurs sera remis en place afin que tous soient informés des règles. Nous regrettons l'absence de certaines équipes au dernier moment, sans prévenir pour certaines. Les clubs devant composer ces équipes seront amendés.

Tournoi Lémanique U13F-U15F

Il a eu lieu le dimanche 21 juin 2025 à Gland (Canton de Vaud).

Très bien accueilli, très belles installations.

Equipe U13F : 1 victoire, 1 match nul, 2 défaites

Equipe U15F : 3 victoires et 1 défaite

J.D.F.F.

Il a eu lieu le samedi 14 juin 2025 à Attignat.

Remerciements au club d'Attignat pour leur accueil et l'organisation.

157 joueuses présentes représentant 18 clubs, en baisse par rapport à l'édition précédente.

Challenge Fair Play Maurice LACQUES (Sport adapté)

Il a eu lieu le jeudi 12 juin 2025 à St Denis en Bugey.

Remerciements au club de St Denis Ambutrix Château Gaillard pour son accueil.

Le challenge récompensant l'équipe la plus fair-play sur l'ensemble de la saison a été remporté par l'équipe de l'IME Dinamo d'Hauteville.

Lieux des journées promotionnelles 2025/2026

Journée d'accueil U9 : Samedi 13 Septembre 2025 (en attente d'attribution des lieux).

Challenge U11 : date et lieu à confirmer.

Tournoi Lémanique : Dimanche 21 Juin 2026 dans le Canton du Valais. L'édition 2027 aura lieu à Genève.

Calendrier 2025/2026

Le Comité de Direction valide le calendrier présenté.

Il sera diffusé dès que possible.

Composition des commissions

Voir en fin de compte rendu.

Intégration de bénévoles

Le (la) candidat(e) souhaitant s'intégrer à une commission à l'exception des commissions de l'amicale des anciens, médicale et de la surveillance des opérations électorales doit satisfaire à une période probatoire de 6 mois. Un tuteur avec lequel il (elle) fonctionnera en binôme, est adjoint au (à la) candidat(e). En fin de période probatoire, le Comité de Direction se prononce, sur avis du tuteur, sur sa titularisation.

Période probatoire à compter du 1^{er} Septembre 2025.

Commission de l'Arbitrage

Vincent BERTILLOT et Romain COGNARD.

Tuteur : BESSET Grégory

Commission Manifestations et Récompenses

RHODET Florian.

Tuteur : NAEGELLEN Philippe

Projet de création, fusion, entente, groupement et arrêt des clubs pour la saison 2025/2026

CREATION DE CLUB

US PEYRIEU : en attente d'information.

REPRISE D'ACTIVITE

TENAY

INACTIVITE TOTALE

St MARCEL : à compter du 29/06/2025.

INACTIVITES PARTIELLES

BAGE : U19 – U18 ; U18F – U17F – U16F ; U17 – U16 ; U15F – U14F ; U15 – U14 ; U13F – U12F ; U13 – U12 à compter du 6/06/2025.

ESSOR BRESSE SAONE : U19 – U18 à compter du 10/06/2025.

FEILLENS : U19 – U18 ; U18F – U17F – U16F ; U17 – U16 ; U15F – U14F ; U15 – U14 ; U13F – U12F ; U13 – U12 ; Seniors F ; Futsal U19 – U18 ; Futsal U18F – U17F – U16F ; Futsal U17 – U16 ; Futsal U15F – U14F ; Futsal U15 – U14 ; Futsal U13F – U12F ; Futsal U13 – U12 ; Futsal Seniors ; Futsal Seniors F ; Futsal Football d'animation F ; Futsal Football d'animation ; Futnet ; Beach Soccer U19 – U18 ; Beach Soccer U18F – U17F – U16F ; Beach Soccer U17 – U16 ; Beach Soccer U15F – U14F ; Beach Soccer U15 – U14 ; Beach Soccer U13F – U12F ; Beach Soccer U13 – U12 ; Beach Soccer Seniors ; Beach Soccer Seniors F ; Beach Soccer Football d'animation F à compter du 7/06/2025 au 8/06/2026.

REPLONGES : U17 – U16 ; U15 – U14 à compter du 7/06/2025 au 8/06/2026.

ENTENTES

SENIORS

. St Denis AM Château et Vaux en Bugey

Club responsable : St Denis AM Château

Nom de l'entente : St Denis Vaux Ent. Bugey

U20

. St Denis AM Château et Vaux en Bugey

Club responsable : St Denis AM Château

Nom de l'entente : St Denis Vaux Ent. Bugey

U17

. Vaux en Bugey et St Denis AM Château

Club responsable : Vaux en Bugey

Nom de l'entente : Vaux St Denis Ent. Bugey

U15

. Bord de Veyle – St Cyr – Grièges PV

Club responsable : Bord de Veyle

Nom de l'entente : Ent. Bord de Veyle

. Vaux en Bugey et St Denis AM Château

Club responsable : Vaux en Bugey

Nom de l'entente : Vaux St Denis Ent. Bugey

Droit d'appel d'une décision disciplinaire pour la saison 2025/2026

Le comité de direction ou/et son bureau entérine le fait de faire appel automatiquement d'une décision si un club fait appel. Le représentant du comité de direction ou/et de son bureau sera le président du district.

Soirée des Champions – CDOS 01

Elle aura lieu le vendredi 10 octobre 2025 à Péronnas.

Les propositions pour récompenser un.e dirigeant.e, engagé.e depuis au moins 10 ans, doivent parvenir au CDOS avant le 30 Août 2025.

Appel à cotisation de 10 € pour la saison 2025/2026 pour les membres du comité de direction

Dernier délai : 31 décembre 2025.

Point sur les salariés du District

- BRESSOUX Jean Marie : obtention du DESJEPS.
- VALLET Thibault : validation de la 1^{ère} année du CFCT.
- CURT Alexis : modification de sa fiche de poste au 1^{er} Juillet : Conseiller Territorial en Arbitrage (CTA) à hauteur de 50 % et Educateur Sportif les 50 % restant.
- DULAC Damien : signature d'un C.D.I. au 1^{er} Août 2025.

Modifications du Règlement Intérieur de la Commission départementale de l'Arbitrage

Grégory BESSET présente les différentes modifications apportées au Règlement Intérieur /

ARTICLE 33 : Classements

Suivant le classement établi en fin de saison, les montées et descentes s'effectueront de la façon suivante :

Arbitres classés D1 : 4 descentes en D2 au maximum dont 1 obligatoire

Arbitres classés D2 : 2 montées en D1 au minimum et 3 descentes en D3 au maximum

Arbitres classés D3 : 3 montées en D2 au minimum et 4 descentes en D4 au maximum

Arbitres classés D4 : 4 montées en D3 au minimum

Arbitre AAD : sans montée ni descente

~~Arbitre AA 1 : 1 descente~~

~~Arbitre AA 2 : 1 montée~~

Ces classements sont effectués sur la base des observations pratiques (coefficient 4), du questionnaire (coefficient 1) et des éventuels malus suivant tableau en annexe.

Les observations pratiques se font sur le niveau le plus élevé de l'arbitre ou sur un match de coupe opposant 2 équipes du niveau le plus élevé de l'arbitre. Un arbitre D1 est observé deux fois sur des matchs de départemental 1. Un arbitre D2 est observé deux fois sur des matchs de départemental 2 et un arbitre D3 est observé deux fois sur un match de départemental 3.

Un arbitre D4 est observé au moins 1 fois, sur un match de D3 ou de D4 selon les besoins de la CDA pour couvrir les matchs de championnat. Il peut être observé une seconde fois dans la saison, en fonction des disponibilités des observateurs.

En cas d'égalité entre arbitres en position de promotion ou de rétrogradation, la note du questionnaire est prise en compte. En cas d'égalité parfaite, pour l'accession le plus jeune arbitre monte et pour la rétrogradation, le plus âgé descend.

[---]

Le même système de notation est mis en place pour les Arbitres Assistant District 1 et 2, étant précisé que seule la 1^{ère} observation chronologique est prise en compte pour établir le classement chez l'observateur.

Sous réserve d'un effectif d'observateurs suffisant, le système « ranking » -et ses modalités- peut être appliqué pour le classement d'autres catégories d'arbitres. Le choix du système (ranking ou notation « classique ») est précisé par la CDA en début de saison.

Le nombre d'arbitres rétrogradés ne changent pas avec ce système, et reste conforme à cet article. L'envoi des rapports d'observation se fera tel qu'indiqué dans l'article 58 du RI CDA.

Un arbitre devant être observé est généralement prévenu en amont de cette observation sans qu'un délai réglementaire puisse être opposé à celle-ci. La CDA se réserve cependant le droit si elle le juge nécessaire de faire observer des arbitres « à l'improviste » sans prévenir les arbitres observés (ni en amont ni pendant le match). Dans ce cas le rapport d'observation a la même valeur que les rapports d'observation « classiques » il peut être utilisé dans un classement ou pour valoriser un arbitre ou pour le conseiller ou pour instruire à charge dans le cadre d'une sanction.

Dans le système ranking, un malus de 5 points si la moyenne du QCM et du questionnaire est inférieure ou égale à 10/20.

Dans la notation « classique » (pour les D4), application d'un malus de 10 points si la moyenne du QCM et du questionnaire est inférieure ou égale à 10/20.

ARTICLE 43 : Arbitres-Assistants officiels

Les arbitres-assistants désignés par la CDA sont placés sous son autorité et ses règlements. Ils doivent seconder l'arbitre dans les conditions prévues à la loi VI des lois du jeu. Pour les assistants officiant en championnat de LAuRAFoot, départemental 1 et Coupe de l'Ain, ils doivent obligatoirement porter la même couleur de maillot, l'arbitre **central** pouvant être habillé différemment.

ARTICLE 50 : Arbitre-assistant « semi-officiel »

Tous les matchs des championnats de départemental 2 à départemental 4 du District, jeunes et féminines se déroulent avec 2 arbitres assistants appartenant à chacun des clubs en présence et ayant subi une formation de la part de la commission des arbitres. Cette formation est officialisée par une attestation numérotée, délivrée par le District, comprenant une photo du titulaire. Ces arbitres assistants « semi-officiel » doivent être en possession d'une licence de dirigeant validée par une aptitude médicale à tenir cette fonction. Ces arbitres assistants signalent les hors-jeu en plus des sorties du ballon en dehors des limites du terrain (touches, corners, sorties de but) mais pas les fautes qui restent de la responsabilité de l'arbitre central. Les arbitres assistants prennent leur attaque pendant toute la durée de la partie. Ils sont bénévoles et soumis aux mêmes droits et devoirs qu'un assistant « officiel ». En cas d'absence d'arbitre assistant « semi-officiel » pour une des deux équipes, c'est l'équipe adverse qui fournit 2 arbitres assistants (si cela est possible). Dans le cas où il n'y a qu'un assistant « semi-officiel » pour le match, **celui-ci est seul habilité à signaler les hors-jeu. Dans ce cas, l'arbitre central demande alors à l'arbitre assistant non semi officiel de ne pas signaler les hors-jeu (afin de ne pas pénaliser l'équipe concernée). Dans le cas où aucun des deux arbitres assistants n'est semi officiel, l'arbitre prend seul la responsabilité de signaler les hors-jeu.**

[---]

ARTICLE 60 : La récusation

Les clubs ont la possibilité de récuser des arbitres, en début de saison **avant la première journée** ou à la suite d'un incident grave, par courrier à en-tête ou messagerie officielle du club, adressé à la CDA. Le nombre de récusation d'arbitre par les clubs est porté à 3 maximum. Toute demande doit être dûment motivée et demeure à l'appréciation de la CDA.

[---]

ANNEXE 3

RECAPITULATIF DES SANCTIONS ADMINISTRATIVES

[---]

2°) INSUFFISANCES :

Arbitre qui n'adresse pas de rapports suite à exclusion, réserve technique, incidents divers (ou qui ne valide pas correctement son rapport après l'avoir enregistré)

- 1ère fois : 1 match de non-désignation, ~~accompagné d'un malus de 10 points au classement~~
- 1ère récidive : 2 matchs de non-désignation, accompagné d'un malus de 10 points au classement
- 2ème récidive : suspension jusqu'à comparution devant la CDA

Le Comité de Direction valide ces propositions.

Modification du Règlement sur le carton blanc

Texte national en attente pour application dès la saison 2025/2026.

Un rappel sur le carton blanc sera fait aux arbitres lors de la Journée de Rentrée.

Fermeture du secrétariat du District pendant la période estivale

Il sera fermé :

- tous les vendredis après-midi à 13 H 30 du 1^{er} au 25 Juillet 2025 inclus.
- du Lundi 28 Juillet au Lundi 18 Août 2025 à 9 H 00.

Parole aux Commissions

Commission Féminines (Vincent JACUZZI)

Le District de Lyon et du Rhône a adressé un mail au CS Lagnieu les informant que leur équipe U18F à 8 ne serait pas intégrée dans leur championnat pour cause de distance trop éloignée.

Le District de l'Ain proposera un championnat U18F à 11 si il y a assez d'inscription.

Les maillots des sélections sont en attente de validation.

Commission de Discipline (Colette GAILLARD)

Les membres du comité de Direction valident l'intégration de Mme Myriam DEBOURG au poste d'instructrice.

Convocation à une audition en Commission Régionale d'Appel le Mercredi 9 Juillet 2025.

Suite à l'AG de la FFF du 14/06/2025, des modifications du Barème Disciplinaire et du Règlement Disciplinaire ont été adoptées. Elles seront intégrées dans les Règlements Sportifs du District.

Commission Foot Réduit (Patrick TEPPE)

Les membres du Comité de Direction et des Commissions seront sollicités afin d'encadrer la Journée d'Accueil U9 et les réunions J'Accompagne...

Infos du Président

- A ce jour, le District de l'Ain compte 3193 licences.
- Réparation du minibus : changement du moteur (sous garantie).
- FFF : demande un état des dossiers avec instructions et le nombre de sanctions supérieures ou égales à 12 mois concernant la saison 2024/2025.
- Grand Bourg Agglomération : demande une grande quantité d'informations afin d'alimenter un observatoire des pratiques sportives sur son territoire.
- Suite à l'AG du 20/06/2025, le groupe de travail concernant les vœux de Valserhône et de Replonges est en cours de préparation. Sera rajouter à cette réunion l'étude des obligations concernant les équipes de jeunes pour les catégories D1 et D2. Le vœu adopté pour la D5 sera également rediscuté.
- L'enveloppe des Contrats d'Objectifs 25/26 sera la même qu'il y a 2 saisons.
- Baisse de l'enveloppe ANS pour 25/26.

- Présence de la L.F.A. à la Ligue les 23 et 24 Septembre 2025. En attente d'informations.

Date de la prochaine réunion

Le Lundi 1^{er} septembre à 19 H 00

Joël MALIN clôture la réunion à 21 H 30.



COMPOSITION DES COMMISSIONS – SAISON 2025/2026

- AMICALE DES ANCIENS DU DISTRICT -

Président : GAUTHIER Yannick.

Membres : BENEJAN Henri, DELOY Françoise, PRADA René, REYDELLET Jacques.

- APPEL DISCIPLINAIRE –

Présidente : MERIAUX Céline.

Appel disciplinaire : FLOTTET Valentin, GILLY Stéphanie, GRADANTE Laurent, GUICHERD Olivier, GUTIERREZ Raul, GUTIERREZ RAMOS Andréas, HERMANN Pierre, LEO Lydia, MOTTION Frédéric, PROST Alexandre, RHODET Florian.

- APPEL REGLEMENTAIRE –

Présidente : MERIAUX Céline.

Appel règlementaire : FLOTTET Valentin, GILLY Stéphanie, GRADANTE Laurent, GUICHERD Olivier, GUTIERREZ RAMOS Andréas, HERMANN Pierre, LEO Lydia, MOTTION Frédéric, PROST Alexandre, RHODET Florian.

- ARBITRAGE –

Président : BESSET Grégory.

Membres : BERTILLOT Vincent, BLANC Denis, COGNARD Romain, GUICHERD Olivier, MOUSSATEN Abdeslam, PIQUET Baptiste, SABIN Christophe, STRIPPOLI Guillaume, TARTARIN Anthony, TARTARIN Jean Noël, TOUZANI Hamid.

Assiste : CURT Alexis.

Sous-commission observateurs :

Responsable : STRIPPOLI Guillaume.

Assiste : CURT Alexis.

- COMMUNICATION –

Président : BENOIT Pierre.

Membres : JACUZZI Geneviève, MALIN Joël.

- COMPETITIONS – TECHNIQUE -

Foot à 11 et coupes

Président : CONTET Jacques.

Membres : BESSET Grégory, CANARD Eric, JACUZZI Vincent, PITARD Patrick.

Foot Réduit – Foot scolaire

Président : TEPPE Patrick.

Membres : BENOIT Pierre, CHENE Patrick.

Assiste : Equipe Technique Départementale.

Féminines

Président : JACUZZI Vincent.

Membres : COMTET Emmanuel, DELFRATE Carl, GAILLARD Colette, GUTIERREZ Raul.

Assiste : Equipe Technique Départementale.

Foot pour Tous (Futsal – Sport adapté – Foot loisir)

Sport Adapté : BENOIT Pierre, HERMANN Pierre, JANNET Jean François, PITARD Patrick.

Assiste : Equipe Technique Départementale.

Développement des pratiques

Président : BOSSET Régis.

Membres : à définir.

Assiste : Equipe Technique Départementale.

- DELEGUES –

Président : PITARD Patrick.

Membres : ALBAN Bernard, BEDJA Madjid, DAVID Guillaume, DEVEYLE Alain, DIENNET Benoît, GIROD Emmanuelle, LEAO Lydia, LOPES Cédric, MAIRE Jacques, MARTIN Jean Claude, MERIAUX Céline, PELLET François, PROST Alexandre, STALPAERT Océane.

- DISCIPLINE –

Présidente : GAILLARD Colette.

Instructrices : DEBOURG Myriam et GALLICE Catherine.

Membres : CHABAUD Loïc, DESMARIS Victor, JANTET Bernard, JOSSERAND Alain, PONS Dominique, TOUZANI Hamid.

- F.A.F.A. -

Membres : DUROUX Gilbert, JOSSERAND Alain, LAUPRETRE Vincent, MALIN Joël.

- FINANCES –

Président : LAUPRETRE Vincent.

Membres : BERNARD Alain, JOSSERAND Alain, MALIN Joël, PONS Dominique, RICOL Sébastien.

Assiste : TEPPE Esther.

- MANIFESTATIONS et RECOMPENSES –

Président : NAEGELLEN Philippe.

Membres : BENOIT Pierre, JACUZZI Geneviève, NAEGELLEN Sylvie, PITARD Patrick, RHODET Florian, TOUZANI Hamid.

- MEDICALE –

Président : Dr REYNAUD Lucas.

- MIXITE –

Présidente : DOUILLET Amandine

Co-présidente : GALLICE Catherine.

Membres : GAILLARD Colette, MERIAUX Céline.

- PARTENARIAT –

Président : MALIN Joël.

Membre : MARGUIN Mélanie.

- PREVENTION –

Co-Présidents : BELPALME Jean, BERNARD Alain.

Membres : BOZONNET Aurélie, DEVEYLE Alain, JACUZZI Geneviève, MAITRE Michel, MERIAUX Céline, PITARD Patrick.

Désignations matchs sensibles / à risques

Membres : BERNARD Alain, BELPALME Jean, BESSET Grégory, DESMARIS Victor, MALIN Joël, PITARD Patrick.

- REGLEMENTS –

Président : DELIANCE Maurice.

Membres : BOURDON Bernard, GAUTHERON Jean Luc, GUTIERREZ Raul, PELLET François, VERNAY Patrick.

- STATUT DE L'ARBITRAGE –

Président : GUTIERREZ Raul.

Membres : ALBAN Bernard, HERMANN Pierre, NAEGELLEN Philippe, PIQUET Baptiste, PITARD Patrick, TOUZANI Hamid.

- SUIVI ET REVISION DES REGLEMENTS –

Président : DELIANCE Maurice.

Membres : BERNARD Alain, GARCIN Jean Jacques, JANNET Jean François, MALIN Joël, PELLET François.

Assiste : TEPPE Esther.

- TECHNIQUE –

Responsable : GILLY Stéphanie.

Membres : BOSSET Régis, CONTET Jacques, JACUZZI Vincent, MALIN Joël.

Assiste : Equipe Technique Départementale.

ETD – CTE

Président : BOSSET Régis.

Assiste : Equipe Technique Départementale.

Labels

Président : à définir

Membres : BENOIT Pierre, GALLICE Catherine, LAUPRETRE Vincent, NAEGELLEN Philippe, TOUZANI Hamid.

Assiste : Equipe Technique Départementale.

- TERRAINS – EQUIPEMENTS et INSTALLATIONS SPORTIVES –

Président : JANNET Jean-François.

Membres : BAILLET Georges, BOURDON Bernard, JANTET Bernard, MAGDELAINE Guy, MONTBARBON Gérard, PELISSON Bernard, PELLET François.

- SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES –

Président : GARCIN Jean-Jacques.

Membres : BOURDON Bernard, JANTET Bernard, PRADA René, REYDELLET Jacques.

- CORRESPONDANTS –

Aide Sociale et Morale : CONTET Jacques.

Ain Profession Sport et Culture : JANNET Jean-François.

CDOS : GALLICE Catherine.

Foot en milieu scolaire : BENOIT Pierre.

Partenariat : MALIN Joël.

Sécurité – Maintenance : LAUPRETRE Vincent.

- AMICALES –

UNAF : Président : CELDRAN Christophe.

Amicale des éducateurs : Président : BOSSET Régis.



DELEGUES DE SECTEURS et leur SECTEUR (Ligue et District)

Délégué du secteur du Bas Bugey : à définir

Suppléant :

Clubs concernés : Anglfort, Artemare Valromey, Bas Bugey Rhône, Belley CS, Béon, Chazey Bons, Colomieu, Culoz Grand Colombier, Peyrieu Brens, Tenay, FCT Virieu.

Délégué du secteur du Haut Bugéy : MAIRE Jacques

Suppléant : TOUZANI Hamid

Clubs concernés : Arbent Marchon, CO Plateau, Bellignat FC, Dortan, Injoux Genissiat, Izernore Nurieux, Montréal, Nantua, Oyonnax ASP, Oyonnax ATT, Plastics Vallée, St Martin MCV, Valserhône FC, Veyziat.

Délégué du secteur du Revermont : LAUPRETRE Vincent

Suppléant : PAQUET Christian

Clubs concernés : Centre Dombes Football, Haut Revermont, Hautecourt, Plaine Revermont Foot, Rives de l'Ain, Sud Revermont, St Martin du Mont, Veyle Vieux Jonc.

Délégué du secteur de Bourg en Bresse : MALIN Joël

Suppléant : NAEGELLEN Philippe

Clubs concernés : Attignat, Bourg ACCFT, Bourg FO, Bourg en Bresse Péronnas, Bourg Sud, Bressans FC, Bresse Nord, Bresse Tonic Foot, Cormoz St Nizier, Curtafond Confrançon, Foissiat Etrez, Marboz, Plaine Tonique, St Denis les Bourg, Viriat.

Délégué du secteur de la Plaine de l'Ain : PITARD Patrick

Suppléant : GILLY Stéphanie

Clubs concernés : Ain Sud, Ambérieu FC, Ambronay, Bettant, Buyatin OL, Châtillon la Palud, Côtière MV, Lagnieu, Leyment, Plaine de l'Ain, Priay, Serrières Villebois, St Denis Ambutrix, St Maurice de Gourdans, Vaux en Bugéy, Vertrieu.

Délégué du secteur de la Dombes et du Val de Saône : PELLET François

Suppléant : CONTET Jacques

Clubs concernés : Bressolles, Bresse Foot 01, Chaneins ISN, Fareins Saône Vallée, Foot 3 Rivières, Guéreins, Jassans Frans, Le Mas Rillier, Mille Etangs, Misérieux Trévoux, Portes de l'Ain.

Bord de Veyle, Chaveyriat, Cormoranche S/Saône, Dombes Bresse, St Etienne S/Chalaronne, Thoisse Illiat, Veyle Saône.

Bâgé, Chevroux, Essor Bresse Saône, Feillens, Grièges PV, Manziat, Replonges, Sermoyer, St Cyr S/Menthon, St Laurent S/Saône.

AMICALE DES ANCIENS DIRIGEANTS DU DISTRICT

Réunion du 22 juillet 2025

Présents : Françoise DELOY, Jacques REYDELLET, René PRADA, Henri BENEJAN.

Excusé : Yannick GAUTHIER,

Le bureau de l'Amicale s'est réuni ce jour pour l'envoi de courriers pour la journée Pétanque qui aura lieu le samedi 27 Septembre 2025 à 12h00 au restaurant « O'Troll » à Viriat.

Nous profitons de cette occasion pour vous rappeler qu'il n'est pas trop tard pour adhérer à l'Amicale des Anciens en nous envoyant un chèque de 25 €uros à notre adresse au District.

Nous vous souhaitons de passer un bel été.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

REMERCIEMENTS

À la suite de son annonce de départ du département de l'Ain, la CDA adresse ses remerciements à Emilien BELLON pour toutes ces années qu'il a consacrées au service de l'arbitrage dans notre district, et lui souhaite une excellente poursuite professionnelle et sportive

RENTREE DES ARBITRES 2025-2026

En cas d'absence, merci de me prévenir au plus tard le mercredi 03 Septembre 2025 (72 heures en amont de la rentrée afin d'être excusée) et que le RI précise :

Absence à la réunion de rentrée du début de saison :

Absence non excusée : - 10 pts et 2 matchs de non-désignation

Absence excusée non justifiée : - 8 pts.

Absence excusée justifiée : - 2 pts

POUR LES ARBITRES D1, D2, Arbitres Assistants, Jeunes (dont stagiaires)

le samedi 06 septembre 2025 au stade de LAIZ

(STADE Communautaire, 580 Route des Combes, 01290 LAIZ)

Accueil de 7h30 à 8h00 (dernier délai)

Déroulé de la journée :

La journée se terminera à 12h00 au plus tard.

La participation à l'ensemble de la journée (8h00-12h00 est obligatoire)

Veillez venir avec des affaires de sport, et de prises de notes. **(DONT 1 stylo)**

POUR LES ARBITRES D3, D4, ADULTES STAGIAIRES, FEMININES.

le samedi 06 septembre 2025 au stade de LAIZ

(STADE Communautaire, 580 Route des Combes, 01290 LAIZ)

Accueil de 14h00 à 14h30 (dernier délai)

Déroulé de la journée :

La journée se terminera à 18h00 au plus tard.

La participation à l'ensemble de la journée (14h30-18h00 est obligatoire)

Veillez venir avec des affaires de sport, et de prises de notes. **(DONT 1 stylo)**

ETAT DES LIEUX RENOUVELLEMENT ARBITRES 2025/2026

Vous trouverez à des fins d'un meilleur suivi pour les clubs et les arbitres, un tableau à la date du 24 Juillet 2025 faisant apparaître les dossiers médicaux d'arbitres (DMA) reçus et traités par le District, mais aussi les demandes de licences faites par les clubs.

LEGENDE DMA :

DMA VALIDE	EN ATTENTE CMD	DOSSIER INCOMPLET	AUCUN DMA RECU
------------	----------------	-------------------	----------------

Nom	Prénom	Certificat médical (district)	Licence effectuée (club)
ALTAN	IZZET	02/07/2025	01/07/2025
AOUZIOU	ABDERRAHMAN		01/07/2025
BAUDRY	TOM		01/07/2025
BEN ALI	MOHAMED		13/07/2025

BEN FEKIH HASSEN	IHEB	11/06/2025	01/07/2025
BEN HADJ	SAYANE		21/07/2025
BENAFITOU	FOUZY		08/07/2025
BENDELLAH	YAHYA		
BERARDAN	OLIVIER		
BERRISS	NOUR EDDINE	12/05/2025	01/07/2025
BERTUIT	MAËL		
BESSET	GREGORY	17/06/2025	01/07/2025
BLANC	DENIS	02/07/2025	01/07/2025
BOLAT	MURAT	15/07/2025	19/07/2025
BOLLIET	ALEXIS		
BOLUEN	ALEXIS		
BONNET THEVENON	JULES	21/07/2025	06/07/2025
BONNOT	KEVIN		01/07/2025
BOUALIA	WASSIM		10/07/2025
BOUILLEUX	GREGORY		
BOUILLON	RAPHAEL		01/07/2025
BOULIVAN	NOAM		
BOURDAIS	LEO		03/07/2025
BOURGEAY	MATTEO		
BOUSSEBHA	SALAH		
BOUSSELIN	LINO	21/07/2025	01/07/2025
BROYER	LOUIS		09/07/2025
BUELLET	FIONA		01/07/2025
CALARD	LUCAS		
CASTANHEIROS	CAMERON		
CELLIER DEVAUX	ALEXANDRE	20/07/2025	01/07/2025
CELLIER DEVAUX (Ligue FEM)	CHARLOTTE		02/07/2025
CEVASCO	LUKAS		
CHABAUD (R3)	LOIC		
CHENE	ANTHONY		
CHERCHARI	PATRICK		07/07/2025
CIFTCI	YASIN	10/07/2025	21/07/2025
CISSOKHO	SAMBA	17/07/2025	03/07/2025
COCHET	LUDOVIC	03/07/2025	01/07/2025
COEURDASSIER	EVAN		
COGNARD	ROMAIN	16/07/2025	17/07/2025
COURY	HELENA	01/07/2025	01/07/2025
CULIERAS	ROBIN		
DAHBI	HOSSAM		
DAOUARA	GHAZI	27/04/2025	06/07/2025
DEGIRMENCI	ABDULLAH		22/07/2025
DELQUIGNIES	JASON		
DELRIEU	GILLES		
DENIS	FREDERIC	10/07/2025	10/07/2025
DE SA	JUAN	07/07/2025	
DESMONTS	ARNAUD		
DIABY	SALIMOU		
DISCH LEBRESNE	EMMA		
DUQUENOY	REMI	09/07/2025	01/07/2025
DUPAIN	TIMOLEON		
DURAN	EREN		

EL BARHMI	WALIDE		
EL YAGOUBI	AMINE		
EVIEUX	MICKAEL	02/07/2025	15/07/2025
FELIX	MICKAEL	08/07/2025	
FERNANDEZ	ALEXANDRE	15/05/2025	
FERREIRA DA MOTA	JIMMY		01/07/2025
FLEURY	FREDERIC	13/06/2025	11/07/2025
FORGERON	KEVIN	21/07/2025	18/07/2025
FRANCOIS	FLORIAN		
FRENDO	THOMAS	21/07/2025	01/07/2025
GAILLARD	DAVID	16/06/2025	09/07/2025
GAILLARDON	LAURA		
GALLIOT	LOIC	01/07/2025	01/07/2025
GARCIA	CHRISTOPHER		10/07/2025
GARNIER	ALEXIA		
GAUTHERET	EVANN		01/07/2025
GHELLAB	TARIK	24/06/2025	01/07/2025
GIGLIANO	ELISA	19/05/2025	01/07/2025
GIMENEZ	GABRIEL	11/07/2025	09/07/2025
GMILI	NACIM		
GOUTTEFANGEAS	ROMAIN		24/07/2025
GRAU	OCEANE		01/07/2025
GREGORI MARTINEZ	DAVID	23/07/2025	07/07/2025
GULER (AA R3)	NECATI		01/07/2025
HAKAS	ZAKARYA		
HARISS	ADAM		03/07/2025
HERMANN	PIERRE	11/06/2025	07/07/2025
HOANG	THE CUONG	17/07/2025	
HYVERNAT	HUGO	09/07/2025	03/07/2025
HYVERNAT	LUC	11/07/2025	21/07/2025
IGUIDAR	SAID	09/07/2025	01/07/2025
JAOUAB	ADIL	02/07/2025	04/07/2025
JARJAVAL (R3)	ROMAIN		01/07/2025
JAYR	GABIN	19/07/2025	01/07/2025
JOSSIER	ADRIEN		
KADRIU	SEID	24/05/2025	21/07/2025
KECHICHE	ILAN		
KEITA	ALY		01/07/2025
KEMMOUN	MARWAN		01/07/2025
KHIYI	YOUNES		
KILINC	ERDOGAN	01/07/2025	01/07/2025
KOCHISAR NAZIK	SELIM		01/07/2025
KONTE	IBRAHIMA		
KRACHE	YOUCEF		
KRASNIQI	LULZIM		
KRIMOU	ABDELTIF		
LABALME	FLORIAN	20/07/2025	15/07/2025
LACOSSE	DOMINIQUE		01/07/2025
LANDAIS	YANN	26/06/2025	01/07/2025
LAURET	JONAS		
LE GUENNE	VICTOR		19/07/2025
LEBEAUX	ALEXANDRE		08/07/2025

LOPES DA SILVA	NICOLAS		
LOZACHMEUR	YOHAN		01/07/2025
M'SAHEL	HICHAME		
MALARA	SIMEO	21/07/2025	01/07/2025
MANCEAUX ROUVRAY	GUILLAUME		10/07/2025
MASCARENHAS VIEIRA	QUELVINO		01/07/2025
MASIA	PATRICE		
MAZUIR	JONATHAN	14/04/2025	01/07/2025
MAZUIR	JULIEN	19/06/2025	01/07/2025
MAZUIR	NOA	19/06/2025	01/07/2025
MENIGOZ	FABIEN	03/06/2025	08/07/2025
MILLET	STEVEN	08/07/2025	01/07/2025
MOLLICONE	LORIANO		15/07/2025
MONTI	ANTONIN	01/07/2025	03/07/2025
MOOG	NICOLAS	24/06/2025	01/07/2025
MOUREAUX	UGO	07/07/2025	01/07/2025
MOUSSATEN	ABDESLAM		
MTAALLAH	SALIM	22/07/2025	09/07/2025
MUFFAT JEANDET	FLORIAN	12/06/2025	01/07/2025
N'GUYEN BUTTIN	TRA	05/07/2025	01/07/2025
MURAT	VINCENT	06/06/2025	01/07/2025
NASSERDINE	ABDOU MBAE	23/07/2025	
NOEL	FRANCK	10/07/2025	01/07/2025
NONINCKX	RUDY		01/07/2025
NOURI	FRANCOIS HAMID	19/05/2025	01/07/2025
ODEN DEVAUX	LOUIS	11/07/2025	01/07/2025
OUACHANI	DAOUD		
OUAMALICH	RAHHOU	10/07/2025	01/07/2025
OUBELLAOUI	SMAAIL	30/06/2025	01/07/2025
PAILLASSON	MAXENCE	03/07/2025	12/07/2025
PAILLET	STEPHANE	15/07/2025	
PARRENIN	EDOUARD	15/07/2025	
PELLISSIE	JULIEN	07/07/2025	05/07/2025
PERCHET	AYSSAM		
PEYRAT	RODOLPHE		
PIN	KYLLIAN	30/04/2025	
PINEL	ALEXANDRE		
PIPIER	VALENTIN		05/07/2025
PIQUET	BAPTISTE	18/07/2025	01/07/2025
PIQUET	MATHIS		
PITOU	WILLY	10/07/2025	11/07/2025
PLASSON	BERTRAND	21/07/2025	
POCHON	SAMUEL	09/07/2025	01/07/2025
POMERET	CEDRIC		
POULENARD	MATTHIEU	15/07/2025	15/07/2025
RHODET	FLORIAN		01/07/2025
RICHIR	MAXENCE	08/07/2025	12/07/2025
RION	VALENTIN	16/07/2025	03/07/2025
ROBERT	ORIANE		03/07/2025
ROUASSI	YANIS	09/07/2025	
ROY (LIGUE JEUNE)	MATTEO		05/07/2025
SAADALLAH	ELYES	24/04/2025	

SABIN	CHRISTOPHE	05/05/2025	18/07/2025
SAHIN	SELMAN	22/07/2025	01/07/2025
SAPEY	FREDERIC		
SOUAK	REDA		
SOUDACHANH-MEILHEURAT	CELINE		
STERNON	SEBASTIEN		09/07/2025
TABOUHOUT	AYOUB		01/07/2025
TAHIR (LIGUE JEUNE)	FARES		01/07/2025
TARTARIN	JEAN NOEL	10/07/2025	16/07/2025
TATLI	RAMAZAN		03/07/2025
TEKBICAK	TARIK		01/07/2025
TEKIN	ATALAY NEBIH		
THIER	HONORE		08/07/2025
TISSERAND TURQUETIL	REMI		14/07/2025
TOK	MUSA	01/07/2025	10/07/2025
TOUSSAINT	FLORENT		01/07/2025
TOUZANI	HAMID	02/07/2025	09/07/2025
TROMPILLE	CORENTIN	09/07/2025	02/07/2025
UGUZ	SAMI		
UNAU	ALEXANDRE	26/06/2025	01/07/2025
VAISSE	THIERRY	22/07/2025	01/07/2025
VARAGNAT	CHLOE		
VIEIRA	LUDOVIC	07/07/2025	19/07/2025
VIOLETTE	ROBIN	21/07/2025	01/07/2025
VUILLOT	MATHIS	11/07/2025	01/07/2025
YETIM	EMRE		22/07/2025
ZHOURI	MOHAMED AYOUB		01/07/2025
ZICCHI	MATHIEU		

RECUSATION ARBITRES 2025/2026 PAR LES CLUBS

A l'intention des clubs, merci d'écrire par mail officiel à la CDA ceux souhaitant récuser des arbitres pour la saison 2025-2026, dans la limite de 3 **ET** en donnant une justification valable et concrète (cet arbitre ne nous aime pas n'étant pas une raison valable). Les récusations ne sont pas renouvelables chaque saison et une récusation selon une impression ou la réputation d'un arbitre ne sera pas acceptée

Ce mail devra être envoyé par la messagerie officielle du club et avant la reprise du championnat

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations arbitres semi-officielles en début de saison 2025-2026. A partir de cette saison, une partie terrain sera mise en place afin de permettre de mieux assimiler le rôle d'assistant semi-officiel.

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2025/2026. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officiel et prévoir une tenue adaptée pour la pratique.**

Les formations devraient avoir lieu sur la fin du mois d'Aout en soirée avec une durée de 2h45 environ.

Formations à venir :

- Mercredi 20 Août 2025 à 18h30 à MONTREAL-LA CLUSE
- Jeudi 21 Août 2025 à 19h00 à CHALAMONT
- Jeudi 28 Août 2025 à 18h30 à CULOZ
- Vendredi 29 Aout 2025 à 18h30 à MONTREVEL-EN-BRESSE

Pour ceux ayant effectué la formation sur une des saisons précédentes, nous vous rappelons que celle-ci est valable 6 ans et qu'il faut aussi avoir une licence FFF sur la saison en cours (2025-2026) pour occuper la fonction d'arbitre semi-officiel. Voici la liste des personnes formées et ayant une date d'échéance qui arrive sur la fin d'ici la fin d'année civile 2025, donc qui devront venir effectuer un recyclage (sous réserve que celui-ci n'ait pas été fait) sous peine de ne pouvoir remplir le rôle d'arbitre assistant semi-officiel sur les matchs :

NOM	PRENOM	CLUB lors de la formation passée en 2019	Date formation	Date Validité
ABDELMALIK	Benmahdi	Concordia Bellegarde	14/09/2019	14/09/2025
ABOUYAALA	Kamal	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
ARBANT	Fabien	FC Mas Rillier	06/09/2019	06/09/2025
BAILLET	David	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
BASSET	Frédéric	Fareins Saône Vallée	06/09/2019	06/09/2025
BERARDAN	Alain	FC Manziat	12/09/2019	12/09/2025
BUARD	François	ESB Marboz	07/12/2019	07/12/2025
CALLAMAND	David	AS Hautecourt	12/09/2019	12/09/2025
CARTILLIER	Alexandre	AS Guéreins Genouilleux	16/09/2019	16/09/2025
CARVALHO	Maxime	ST Denis Ambutrix FC	07/12/2019	07/12/2025
CHAVANEL	David	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
CHEBAB	Brahim	Concordia Bellegarde	14/09/2019	14/09/2025
CHERIF	Rachid	FC Cotière Luenaz	06/09/2019	06/09/2025
CHEVET	Pascal	ST Denis Ambutrix FC	07/12/2019	07/12/2025
CHIROT	Jonathan	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
COCARD	Philippe	AS Vertrieu	16/09/2019	16/09/2025
COLLET	Christian	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
COLLOMB	Jerome	FC Mas Rillier	06/09/2019	06/09/2025
COMTET	Florent	AS Attignat	07/12/2019	07/12/2025
CONTET	Willy	AS Guéreins Genouilleux	16/09/2019	16/09/2025
CORONADO	Christophe	SC Portes de l'Ain	06/09/2019	06/09/2025
CORRAND	Jérémie	AS Manziat	12/09/2019	12/09/2025
CROZET	Ludovic	ESB Marboz	07/12/2019	07/12/2025
DARMEDRU	David	AS Hautecourt	12/09/2019	12/09/2025
DAUJAT	Jean-Yves	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
DAUJAT	Thibault	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
DE OLIVEIRA	Manuel	Fareins Saône Vallée	06/09/2019	06/09/2025
DEBOST	Philippe	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
DESMURES	Jean-philippe	FC Curtafond Confrançon	12/09/2019	12/09/2025
DUBOCLARD	Christelle	AS Hautecourt	12/09/2019	12/09/2025
ERBIR	Recai	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
FARIA	David	FC Cotière Luenaz	06/09/2019	06/09/2025
FAUCOGNEY	Sandrine	FC Mas Rillier	06/09/2019	06/09/2025
FAUSSURIER	Mathieu	CS Viriat	07/12/2019	07/12/2025
FERNANDES	Jorge	ST Denis Ambutrix FC	07/12/2019	07/12/2025
FORTUNA GINGAO	Bruno	AS Dortan Lavancia	14/09/2019	14/09/2025
FRANCON	Guy	AS Attignat	07/12/2019	07/12/2025
GAILLARDON	Patricia	FC Curtafond Confrançon	12/09/2019	12/09/2025
GIROUX	Quentin	CS Chevroux	12/09/2019	12/09/2025

GRADANTE	Laurent	SC Portes de l'Ain	06/09/2019	06/09/2025
GROTTO	Andrea	SC Portes de l'Ain	06/09/2019	06/09/2025
GUILLOT	Pierre-Alexandre	Fareins Saône Vallée	06/09/2019	06/09/2025
GUY	Laurent	AS Dortan Lavancia	14/09/2019	14/09/2025
IRVAZIAN	Régis	FC Mas Rillier	06/09/2019	06/09/2025
JACUZZI	Vincent	AS Hautecourt	12/09/2019	12/09/2025
JOSSERAND	Cyril	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
KURTI	Egzon	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
LANDOULSI	Aidyn	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
LECHEVIN	Alexis	US Replonges	12/09/2019	12/09/2025
LIMA CARDOSO	Rui	US Arbent Marchon	14/09/2019	14/09/2025
MAITRE	Elsa	AS Dortan Lavancia	14/09/2019	14/09/2025
MANIN	Fabrice	AS Guéreins Genouilleux	16/09/2019	16/09/2025
MANSILHA	Laurent	FC Mas Rillier	06/09/2019	06/09/2025
MARECHAL	Claude	CS Viriat	07/12/2019	07/12/2025
MARINELLI	Patrice	FC Cotière Luenaz	06/09/2019	06/09/2025
MOIRAUD	Jérémy	ESB Marboz	07/12/2019	07/12/2025
MOIRAUD	Loïc	ESB Marboz	07/12/2019	07/12/2025
MONDET	Damien	AS Manziat	12/09/2019	12/09/2025
NEBOUT	Eric	SC Portes de l'Ain	06/09/2019	06/09/2025
PACCARD	Philippe	AS Hautecourt	12/09/2019	12/09/2025
PAUBEL	Guillaume	AS Attignat	07/12/2019	07/12/2025
PAUGET	Bernard	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
PAULET	Fabrice	AS Guéreins Genouilleux	16/09/2019	16/09/2025
PIN	Arnaud	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
PIROUD	Damien	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
PITOU	Daniel	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
PONCET	Jérôme	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
POUDROUX	Jean-Paul	AS Vertrieu	16/09/2019	16/09/2025
POURCHOUX	Jérôme	FC Bressans	12/09/2019	12/09/2025
PRUDENT	Bruno	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
RANDU	Cyril	AS Attignat	07/12/2019	07/12/2025
RETY	David	US Replonges	12/09/2019	12/09/2025
REVOLAT	Arthur	ST Denis Ambutrix FC	07/12/2019	07/12/2025
RHALEM	Issame	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
RICHARD	Joseph-Pierre	SC Portes de l'Ain	06/09/2019	06/09/2025
ROGNARD	Eric	FC Dombes	06/09/2019	06/09/2025
SARRAZIN	Nicolas	AS Guéreins Genouilleux	16/09/2019	16/09/2025
SAUVAGERE	Laurent	FC Mas Rillier	06/09/2019	06/09/2025
SOLLADIE	Jules	Fareins Saône Vallée	06/09/2019	06/09/2025
VAUDAN	Alexandre	SC Portes de l'Ain	06/09/2019	06/09/2025
VIVANCO	Ludovic	FC Cotière Luenaz	06/09/2019	06/09/2025
WASTRAETE	Fabien	Fareins Saône Vallée	06/09/2019	06/09/2025
ZACCAGNINO	Anthony	US Feillens	12/09/2019	12/09/2025

INFORMATIONS RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL 2025/2026

Comme communiqué, pour les arbitres formés lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, et l'ensemble des arbitres qui renouvelleront leur licence d'arbitres pour la saison 2025/2026.

Ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

ATTENTION LA SITUATION DE CHAQUE ARBITRE EST A PRENDRE AU 01/07/2025

(Exemple : Si 35 ans au 16/06/2025 = L'arbitre rentre dans la catégorie des 35 ans et + au 01/07/2025)

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2025)**
 - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 7 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)
 - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 7 ou dernière visite médicale date de plus de 2 ans = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)

- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2025)**
 - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 6/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
 - 35 ans et plus au 01/07/2025 = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (la page 4 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement), **Bilan cardiologique d'un cardiologue valable 5 ans suivant facteurs de risques (suite aux résultats du bilan biologique prise de sang, ECG, ... effectué avant la consultation chez le cardiologue) qui déterminera si besoin d'un Test d'effort (attention au délai qui peut être légèrement long)**

Nous vous rappelons que le dossier médical est à renvoyer au district de l'Ain **avec date de visite médical après le 01/04/2025** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : - Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

- Bilan cardiologique du cardiologue pour donner suite au bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (prise de sang, cholestérol, glycémie, ECG, ...) demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans. Suivant avis du cardiologue, possibilité de test effort à fournir.
- ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans dans le bilan biologique à partir de 25 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté **avant le 01/04/2025**.

L'ensemble des documents relatifs au renouvellement de licence, sont disponibles sur le lien suivant : **[Documents – Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football](#)**

COMMISSION DES REGLEMENTS

INFORMATION IMPORTANTE DE LA LAURAFoot – INACTIVITE / MUTATION U20

Actuellement, il n'est pas possible d'enregistrer informatiquement une inactivité U20 car la catégorie est rattachée à la catégorie Senior. Toutefois, afin de pouvoir faire bénéficier les joueurs d'une éventuelle dispense de cachet, ces clubs qui ne proposent pas la pratique peuvent écrire au Service Licences afin que nous « actions » administrativement leur inactivité.

Cela permet par la suite aux clubs qui récupèrent les joueurs de faire une demande de retrait de cachet à la Commission Régionale du Contrôle des Mutations. Attention, il faut impérativement que la licence soit enregistrée après la déclaration d'inactivité à la Ligue.

Si le club quitté propose une pratique Senior, les joueurs ne pourront pas évoluer en Senior dans le nouveau club. A cette fin, si la dispense est validée par la Commission, leur licence porte un cachet « Pratique uniquement dans sa catégorie d'âge ».

Il n'est pas possible de les considérer mutés dans une catégorie mais pas dans une autre. S'ils bénéficient de la dispense, cela est définitif.

Dans ce cas précis, la dispense de cachet permettra au club de bénéficier d'une remise de 50% des frais de changement de club, montant déduit du dernier relevé comptable de la Ligue.



ENTENTES

SENIORS F

. Bressans FC et Curtafond Conf. (équipe 1)

Club responsable : Bressans FC

Nom de l'entente : FC Bressans Curtafond Conf.

U13

. Marboz et Cormoz St Nizier (équipe 4)

Club responsable : Marboz

Nom de l'entente : Ent. Marboz Cormoz

Le président,
Maurice DELIANCE.

SPORTIVE SENIORS

Saison 2025-2026

Vous devez confirmer dans Footclubs vos Engagements & Desideratas

Centre de ressources 8601 - DISTRICT DE L'AIN

Saison 2025-2026

Epreuve / Phase D5 / Phase unique

Poule

Catégorie d'âge Senior

ENGAGEMENT

Vos équipes sont **Pré-Engagée** : vous devez confirmer un avis non renseigné : **accord – refus** ou vous pouvez créer et engager une équipe.

Avant le 31 août

Recherche d'installation : vérifier et préciser votre installation pour les rencontres officielles, voir les homologations terrains et éclairages.

Désideratas bien compléter vos souhaits

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

JOURS ET HORAIRES DES MATCHS DE LA POULE

PLAGE HORAIRE 1 DU 01/07/2025 AU 31/10/2025 JOUR Dimanche **HEURE DES MATCHS** 15H

PLAGE HORAIRE 2 DU 01/11/2025 AU 02/02/2026 JOUR Dimanche **HEURE DES MATCHS** 14H30

PLAGE HORAIRE 3 DU 03/02/2026 AU 30/06/2026 JOUR Dimanche **HEURE DES MATCHS** 15H

DEMANDE(S) POUR JOUER A DOMICILE OU A L'EXTERIEUR A DES DATES SPECIFIQUES

DEMANDE(S) POUR JOUER EN JUMELAGE OU ALTERNANCE AVEC UNE AUTRE EQUIPE

DEMANDE POUR JOUER UN JOUR ET/OU UN HORAIRE DIFFERENT(S) DE L'EPREUVE

Suivant article 31 des compétitions du district.

Pour les lever de rideau bien indiquer les horaires.

Poules D4 saison 2025/2026

<i>Poule A</i>
Ambronay St J. Vx Es 1
Anglefort As 1
Arbent Marchon Us 2
Bourg Sud 3
Co Plateau 1
Dortan Lavancia As 1
Hautecourt Rom. AS 2
Injoux Génissiat Fc 1
Izenore Nuriaux As 2
Ol. Sud Revermont01 2
Oyonnax Asp 1
St Martin Esr 3

<i>Poule B</i>
Ain Sud 3
Belley Cs 3
Béon Cs 1
Centre Dombes Foot 2
Chatillon Csj 1
Côt. Meximieu Villieu 2
Lagnieu Cs 3
Montluel Fc 1
Ol. Buyatin 2
Plaine de l'Ain Us 2
Priay Fc 1
Virieu Fct 1

<i>Poule C</i>
Chaneins Isn Fc 1
Chaveyriat As 1
Cormoranche Es 2
Dombes Bresse Fc 4
Fareins Sône Vallée 2
Foot Trois Rivières 2
Grièges Pt Veyle As 1
Jassans Frans Foot 2
Mas Rillier Fc 2
St Etienne Chal. As 1
St Laurent As 1
Thoissey Esvs 2

<i>Poule D</i>
Attignat As 2
Bâgé As 2
Bressans Fc 2
Bresse Nord Fc 2
Chevroux Cs 1
Curtafond Confrançon Fc 2
Foissiat Etrez Es 2
Manziat Fc 2
Marboz Esb 4
Ol. St Denis Les Bourg 2
Plaine Revermont F. 2
Viriat Cs 4

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Saison 2025-2026

Vous devez confirmer, ou créer vos engagements U15 - U17 - U20 dans votre messagerie « Footclubs »

ENGAGEMENTS ET DESIDERATAS

La réunion de rentrée aura lieu le samedi 23 août 10h00 à ST MARTIN DU MONT.

<u>U15 saison 2025/2026 engagements au 22 juillet 2025</u>		
<u>Equipes</u>	<u>Avis club</u>	<u>Désidératas</u>
Ambérieu Fc 1	Accord	non
Anglefort As 1	Accord	non
Arbent Marchon Us 1	Accord	non
Arbent Marchon Us 2	Refus	
Attignat As 1	Accord	oui
Attignat As 2	Accord	oui
Belley Cs 1	Accord	oui
Belley Cs 2	Accord	oui
Bettant Js 1	Avis non renseigné	oui
Bourg Accft 1	Accord	non
Bourg Accft 2	Refus	
Bourg Fo 1	Avis non renseigné	non
Bourg Sud 1	Accord	oui
Bourg Sud 2	Accord	oui
Bourg Sud 3	Accord	oui
Bressans Fc 1	Avis non renseigné	non
Bressans Fc 2	Avis non renseigné	non
Bressans Fc 3	Avis non renseigné	non
Bresse Foot01 1	Avis non renseigné	non
Bresse Nord Fc1	Avis non renseigné	non
Bresse Tonic Foot 2	Accord	non
Bresse Tonic Foot 3	Refus	
Centre Dombes Foot 1	Avis non renseigné	non
Centre Dombes Foot 2	Avis non renseigné	non
Chatillon Cjs 1	Avis non renseigné	oui
Co Plateau 1	Accord	non
Côt. Luénaz Fc 1	Accord	non
Côt. Luénaz Fc 2	Avis non renseigné	non
Côt. Meximieux Villieu 1	Accord	oui
Côt. Meximieux Villieu 2	Accord	oui
Dombes Bresse Fc 1	Accord	non
Dombes Bresse Fc 2	Accord	non
Essor Bresse Saône 2	Accord	non

Essor Bresse Saône 3	Accord	non
Essor Bresse Saône 4	Accord	oui
Foot Trois Rivières 1	Accord	oui + courriel
Foot Trois Rivières 2	Accord	oui + courriel
Foot Trois Rivières 3	Accord	oui + courriel
Hautecourt Romanèche As 1	Accord	oui
Izenore Nurieux As 1	Accord	non
Jassans Frans Foot 1	Accord	oui + courriel
Jassans Frans Foot 2	Accord	oui + courriel
Jassans Frans Foot 3	Accord	oui + courriel
Lagnieu Cs 2	Avis non renseigné	non
Lagnieu Cs 3	Avis non renseigné	non
Le Mas Rillier Fc 1	Accord	non
Marboz Esb 1	Accord	oui + courriel
Marboz Esb 2	Accord	oui
Mille Etangs Sc 1	Accord	non
Mille Etangs Sc 2	Accord	oui
Misérieux Trévoux As 2	Accord	oui
Misérieux Trévoux As 3	Accord	oui
Montluel Fc 1	Accord	non
Montréal La Cluse As 2	Accord	non
Montréal La Cluse As 3	Accord	non
Montréal La Cluse As 4	Refus	
Nantua Us 1	Avis non renseigné	non
Ol. Rives de l'Ain 1	Accord	oui + courriel
Ol. St Densi Les Bourg 1	Accord	non
Ol. Sud Revermont01 1	Accord	oui
Ol. Sud Revermont01 2	Accord	oui
Oyonnax Pvfc 1	Accord	non
Oyonnax Pvfc 2	Accord	non
Oyonnax Pvfc 3	Accord	non
Plaine de l'Ain Us 1	Accord	non
Plaine Revermont Foot 1	Accord	oui
Priay Fc 1	Accord	non
Serrières Villebois Fc 1	Accord	non (courriel)
St Martin Esr 1	Accord	non
St Martin Esr 2	Accord	non
Thoissey Esvs 1	Accord	non
Thoissey Esvs 2	Avis non renseigné	non
Valserhône Foot 1	Accord	oui
Valserhône Foot 2	Accord	oui
Valserhône Foot 3	Accord	oui
Valserhône Foot 4	Refus	
Vaux Ent. Bugey 1	Accord	non
Veyle Saône Fc 2	Accord	oui + courriel
Veyle Saône Fc 3	Accord	oui + courriel
Veyle Saône Fc 4	Accord	oui + courriel
Veyle Saône Fc 5	Accord	oui + courriel
Veyle Vx Jonc 1	Accord	non
Veyziat Oyonnax Us 1	Avis non renseigné	non

Veyziat Oyonnax Us 2	Avis non renseigné	non
Viriat Cs 1	Accord	oui + courriel
Viriat Cs 2	Accord	oui + courriel

U17 saison 2025/2026 engagements au 22 juillet		
Equipes	Avis club	Désidératas
Ambérieu Fc 1	accord	non
Ambronay St Vx Es 1	Avis non renseigné	non
Arbent Marchon Us 1	accord	non
Attignat As 1	accord	oui
Belley Cs 1	accord	oui
Belley Cs 2	accord	oui
Bourg Accft 1	accord	oui
Bourg Accft 2	accord	oui
Bourg Sud 1	accord	oui
Bourg Sud 2	accord	oui
Centre Dombes Foot 1	Avis non renseigné	non
Chatillon Csj 1	accord	non
Co Plateau 1	accord	non
Côt. Meximieux Villieu 1	accord	non
Dombes Bresse Fc 1	accord	oui
Dombes Bresse Fc 2	accord	non
Essor Bresse Saône 1	accord	non
Essor Bresse Saône 2	accord	non
Hautecourt Romanèche As 1	Avis non renseigné	oui
Jassans Frans Foot 1	accord	oui
Jassans Frans Foot 2	accord	oui
Le Mas Rillier Fc 1	accord	oui
Marboz Esb 1	accord	oui
Marboz Esb 2	accord	oui
Mille Etangs Sc 1	accord	oui
Misérieux Trévoux As 2	accord	oui
Montluel Fc 1	Avis non renseigné	non
Montreal La Cluse As 1	accord	oui
Montreal La Cluse As 2	accord	oui
Ol. Sud Revermont01 1	accord	oui
Ol. Sud Revermont01 2	accord	oui
Plaine Revermont Foot	accord	oui
Plaine de l'Ain Us 1	accord	non
Priay Fc 1	accord	non
Thoissey Esvs 1	accord	non
Thoissey Esvs 2	Avis non renseigné	non
Valserhône Foot 1	accord	oui
Valserhône Foot 2	accord	oui
Vaux Ent. Du Bugey	Avis non renseigné	non
Viriat Cs 1	Avis non renseigné	oui+ courriel

U20 saison 2025/2026 engagements au 22 juillet

Equipes	Avis club	Désidératas
Attignat As 1	accord	oui
Montreal La Cluse 1	accord	oui
Oyonnax Att 1	accord	oui
Ambérieu Fc 1	accord	oui
Bourg Sud 1	accord	oui
Bresse Tonic Foot 1	accord	non
Chatillon Cjs 1	accord	non
Belley Cs 1	accord	oui
Centre Dombes Foot 1	accord	oui
Dombes Bresse Fc 1	accord	oui
Le Mas Rillier Fc 1	accord	oui
Foot Trois Rivières	accord	oui
Jassans Frans Foot 1	accord	oui
Marboz Esb 2	accord	oui
Côt. Meximieux Villieu 1	accord	oui
Misérieuc Trévoux As 1	accord	oui
Priay Fc 1	accord	non
Mille Etangs Sc 1	accord	oui
St Denis Ambutrix Fc 1	accord	oui
Valserhône Foot 1	accord	oui

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Actualités du moment sur le site :

Le calendrier de la saison 2025/2026 foot réduit est paru.

Le tableau des répartitions des clubs pour les réunions « j'accompagne U7, U9, U11 et U13 du début de saison.

Les coordonnées des responsables de catégories sont en ligne. S'il y a des corrections à faire, merci de nous envoyer un mail.

Les réunions « J'accompagne U7, U9, U11, U13 » auront lieu à 19h00 sur les sites suivants :

Lundi 1^{er} septembre 2025 :

Secteur Bugey : à Châtillon la Palud (CSJ Châtillon) au stade des Brotteaux

Secteur Bresse : à St Etienne du Bois (PRF) au stade du Biolay

Secteur Val de Saône : à St André d'Huriat (FC Veyle Saône) salle derrière la mairie

Mardi 2 septembre 2025 :

Secteur Dombes Côtière : à Villars les Dombes (Centre Dombes) salle Laurac

Secteur Haut Bugey : à Veyziat (US Veyziat) salle des fêtes 1 place Philomène Piquet

Secteur Bas Bugey : à Colomieu (AS Colomieu) salle des fêtes rue de l'église

Dates à retenir du début de saison :

Samedi 13 septembre 2025 :

Journée d'accueil U9 à Bâgé (AS Bâgé), à Treffort (Plaine Revermont) il nous manque une candidature côté Dombes Côtière ou Bugey.

Reprise des plateaux U11 et championnat U13

Samedi 11 octobre 2025 :

1^{er} Rassemblement féminin U9 et U11

Samedi 20 octobre 2025 :

Reprise des plateaux U7 et U9

Samedi 18 octobre 2025 :

1^{er} tour U13 festival foot Pitch

U13

Saison 2025/2026 :

La pyramide pour la bascule U13 et les propositions de niveau pour la saison 2025/2026 sont sur le site. Pensez à communiquer les coordonnées de vos éducateurs.

Les secteurs U13 :

Ils sont dans pratiques U13 (en jaune les clubs qui ont engagé leurs équipes), si vous trouvez des erreurs, envoyez un mail.

Engagements :

Vous pouvez engager vos équipes U13 sur Footclubs >> épreuves >> compétition.

Il suffit de les valider ou pas si elles sont pré-engagées ou de les créer si ce sont de nouvelles équipes.

Renseignez le responsable de la catégorie et dans avis non renseigné cochez « Accord »

U11

Saison 2025/2026 :

Les propositions de niveau sont dans pratiques foot réduit U11.

Si vous avez déjà des infos pour la saison prochaine (Educateurs, terrain, engagement ou retrait d'équipes, changement de niveau) vous pouvez envoyer un mail à district@ain.fff.fr

Les secteurs U11 :

Ils sont dans pratiques U11 (en jaune les clubs qui ont engagé leurs équipes), si vous trouvez des erreurs, envoyez un mail.

Engagements :

Vous pouvez valider l'engagement de vos équipes U11 sur Footclubs >> épreuves >> Foot Animation Loisir.

Renseignez le responsable de la catégorie et dans avis cochez « Accord » pour chaque équipe.

U9

Saison 2025/2026 :

Si vous avez déjà des infos pour la saison prochaine (Educateurs, terrain, engagement ou retrait d'équipes, changement de niveau) vous pouvez envoyer un mail à district@ain.fff.fr

Les secteurs U9 :

Ils sont dans pratiques U9 (en jaune les clubs qui ont engagé leurs équipes), si vous trouvez des erreurs, envoyez un mail.

Engagements :

Vous pouvez valider l'engagement de vos équipes U9 sur Footclubs >> épreuves >> Foot Animation Loisir.

Renseignez le responsable de la catégorie et dans avis cochez « Accord » pour chaque équipe.

U7

Saison 2025/2026 :

Si vous avez déjà des infos pour la saison prochaine (Educateurs, terrain, nombre d'équipes) vous pouvez envoyer un mail à district@ain.fff.fr

Les secteurs U7 :

Ils sont dans pratiques U7 (en jaune les clubs qui ont engagé leurs équipes), si vous trouvez des erreurs, envoyez un mail.

Engagements :

Vous pouvez valider l'engagement de vos équipes U7 sur Footclubs >> épreuves >> Foot Animation Loisir.

Renseignez le responsable de la catégorie et dans avis cochez « Accord » pour chaque équipe.

Bonnes vacances à tous

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

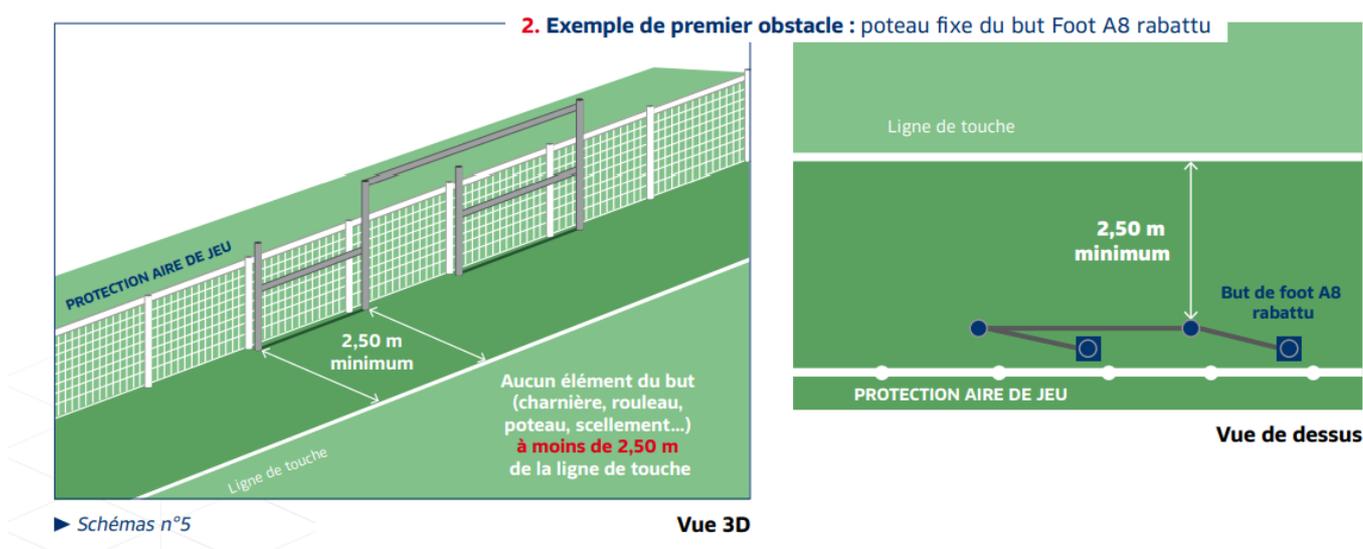
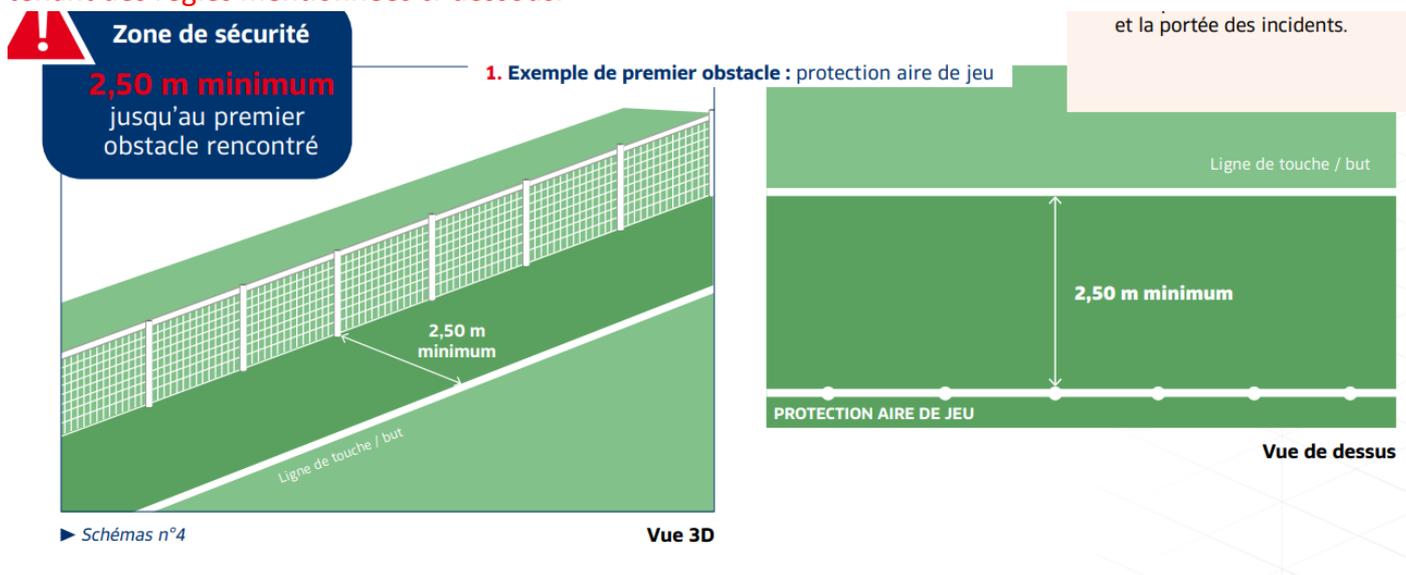
Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

A l'attention de tous les clubs

La CDTIS vous recommande durant cette intersaison de mettre en conformité vos zones de sécurité en tenant des règles mentionnées ci-dessous.



Demande d'Avis Préalable installation

- Commune de Colomieu pour le passage de l'éclairage en LED – dossier transmis à la ligue pour validation.

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Stade de la Chassagne 2 de Manziat NNI 012310102 -rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Gymnase Domagne de Ceyzériat NNI 010729901 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Stade Municipal 2 d'Arbent NNI 010140102 – rapport à rédiger par la CDTIS.
- Gymnase de Meximieux NNI 012449901 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Stade de la prairie 1 de Meximieux NNI 012440101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Gymnase Montfray Sports de Fareins NNI 011579901 – rapport à rédiger par la CDTIS.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Néant

Demande de réintégration d'un classement d'une installation

- Terrain synthétique Louis MALLET d'Hautecourt NNI 011840102 pour un classement au niveau foot réduit à 5.

Programmation du mois d'août 2025

- Terrain synthétique d'Attignat NNI 010240104
- Terrain synthétique Paul Chastel de Belley NNI 010340101
- Installation du stade Le Cube de Tossiat NNI 014220101
- Installation du stade du Colombier de Virieu Le Grand NNI 014520101

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS RECHERCHENT

// SAISON 2025-2026 //

**LE FBBP01 EST À LA RECHERCHE DE SES FUTURS
ARBITRES POUR LA SAISON 2025/2026 !**

MASCULINS ET FÉMININS

REJOINS-NOUS ! REJOINS-NOUS ! REJOINS-NOUS !

Informations :
Ouvert à tous
SAISON 2025/2026

**Renseignements
et inscriptions :**
Pour toute demande de renseignement,
veuillez contacter l'adresse suivante :
recrutement@fbbp01.fr



contact: recrutement@fbbp01.fr

Deviens arbitre avec le FBBP01 !

Tu as envie de découvrir l'arbitrage ou de te lancer dans une nouvelle aventure sur les terrains ? C'est le moment parfait ! Le FBBP01 recherche de nouveaux arbitres pour la saison 2025-2026.

Si tu souhaites rejoindre un club dynamique, prêt à t'accompagner pour te former dans un cadre bienveillant et professionnel, n'attends plus ! Nous serons ravis de t'accueillir !

Ouvert à toutes et à tous, aussi bien aux profils féminins qu'aux profils masculins, dans une volonté de diversité et d'équité dans l'arbitrage.

Pour plus d'infos ou pour te lancer, contacte-nous à cette adresse : recrutement@fbbp01.fr